UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES

Division de Français

Master académique

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière: Langue française

Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication

Présenté par : REZGUI Fatma zahra

Thème

L'enseignement de l'injonction dans les manuels scolaire du cycle moyen

Soutenu publiquement
le : .25./06../2013....
Devant le jury :

Mr. DRIDI.M	(MAA)	Président UKM Ouargla
Mlle Henka Nadjah	(MAA)	Encadreur UKM Ouargla
Mme.MOUDIR Sabrina	(MAB)	Examinateur UKM Ouargla

Année universitaire : 2012/2013

Dédicace

Il m’est très agréable de présenter à tous ceux qui par leur aide assistance, conseils ont grandement contribué à l’élaboration de cette réalisation, et je tiens au plus fort de mon âme formuler toute ma gratitude et ma reconnaissance à :

Dieu qui m’a crée, guidée, orientée et armée de patience et comblée de succès et devant lequel je me prosterne devant sa grandeur.

Ceux qui sont à l’origine de mon existence et pour lesquels je ne ménage aucun effort pour les satisfaire ; ma mère source de douceur et de bienveillance, mon père source d’espoir, de conseils, et de fierté.

Leurs prières ont sans aucun doute contribué à mes succès, ma grand-mère.

Je leur dédie cette œuvre et que Dieu leur accorde longue vie.

A mon frère et mes sœurs : Mohammed Amine, Chaima , Zineb , et ma petite Djoumana

Aux quels je souhaite les suivi du même chemin de la réussite.

A la mémoire de mes grands parents. A tous mes oncles, mes tantes et tous mes cousins et cousines.

A ma directrice de recherche , Mlle Henka Nadjah Un remerciement particulier et sincère pour tous vos efforts fournis.

A mes amis(e) : Sahar, Meriem,Sawssen,Zineb,Fatima, Wafa,Nafissa,Lamia,Basma, koko, Anfal,Mana , Nassima ,Melissa ,Djamel, Aissa, Moudjib ,Abdallah , et à tous j'exprime toute ma reconnaissance. Je vous remercie tous.

A tous merci et veillez accepter mes plus vives remerciements dans les termes les plus forts que je puisse formuler.

Remerciements

Je tiens à remercier en tout premier lieu, Mlle Henka Nadjah, qui m'a aidée à la réalisation de ce mémoire, pour sa patience, ses conseils méthodologiques et ses chaleureux encouragements de tous les instants.

De même je remercie très vivement, les membres du jury d'avoir accepté de lire mon travail, tous mes professeurs du département de français, qui ont veillé à nous former.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin, à la réalisation de ce modeste travail.

Table de matière

Introduction 05

CHAPITRE 01 : Enseignement/ Apprentissage de la grammaire 10

1-1- Définition de la grammaire 11
1-2- Les principales techniques de l'enseignement grammatical 11
1-2-1- la grammaire implicite 12
1-2-1- la grammaire explicite 13
1-3- La relation entre la grammaire et le texte 13
1-3-1-La grammaire textuelle 13
1-3-2- la compétence textuelle 14

CHAPITRE 02 : l'injonction 16

2-1- Définition de l'injonction 17
2-1-1- Quelque définition de l'injonction 17
2-2- Les caractéristiques de Texte Injonctif 19
2-3- Une vision pragmatique de l'acte injonctif 20
2-4- Les structures grammaticales exprimant l'injonction 21
2-4-1- L'impératif 21
2-4-1-1- les valeurs principales de l'impératif 22
2-4-2- Les phrases assertives 22
2-4-3- Les phrases interrogative 24
2-4-4-Le subjonctif 24
2-4-5- L'infinitif 25

CHAPITRE 03 : L'injonction dans les manuels scolaire de cycle moyen 26

3-1- Définition de manuel scolaire 27
3-2- L'injonction dans les manuels scolaires 29
3-2-1- L'impératif : 29
3-2-1-1- L'impératif dans le manuel scolaire de la 1er AM 29
3-2-1-2- L'impératif dans le manuel scolaire de la 2ème AM 31
3-2-1-3- L'impératif dans le manuel scolaire de la 3ème AM 33

3-2-1-4- L'impératif dans le manuel scolaire de la 4ème AM …….35

3-2-2- Le subjonctif : …… 37

3-2-2-1- Le subjonctif dans le manuel scolaire de la 1er AM …….. 37

3-2-2-2- Le subjonctif dans le manuel scolaire de la 4ème AM ……..... 39

3-2-3- Les verbes impersonnels : ……...41

3-2-3-1- Les verbes impersonnels dans le manuel scolaire de la 1er AM …. 41

3-2-4-1- La tournure impersonnelle dans le manuel scolaire de la 2ème AM ….42

Conclusion 45

Bibliographie 49

Résume 51

Introduction

La reforme qui s'est effectuée en Algérie dès la rentrée de 13 septembre 2003, a touché les différents cycles de l'enseignement. Cette reforme a proposé de nouveaux programmes et manuels touchant toutes les disciplines. Ce qui nous intéresse en particulier c'est le cycle moyen.

> « *Selon les concepteurs des manuels scolaires du moyen, le but de l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) est de contribuer à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage à savoir écouter, parler, lire et écrire. Ce qui permet à l'élève de construire progressivement sa connaissance de la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation* »[1].

Afin de transmettre un ensemble de savoirs, il est indispensable de déterminer les besoins des apprenants, de même les moyens didactiques dont dispose l'enseignant. En effet, ces outils didactiques qu'ils soient visuels, sonores ou textuels jouent un rôle très important dans l'apprentissage.

L'objectif de l'enseignement du français est que l'élève parvient à «se forger, à partir de textes variés oraux ou écrits, des outils d'analyse méthodologique efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même. Il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques »[2]

Cette compétence textuelle /discursive ne peut se passer d'une compétence linguistique.

Personne ne peut contester la place accordée à la grammaire et au rôle qu'elle joue dans l'acquisition de la LE. A la différence du français langue maternelle où la grammaire vise essentiellement à amener l'apprenant à réfléchir sur une langue apprise naturellement, la grammaire du FLE a un double objectif :

Appréhension du fonctionnement du structures langagière et des règles, en vue de les apprendre et d'apprendre, ainsi, la langue, tout d'abord, et seulement ensuite, de réflexion sur la langue.

---

[1] *Document d'accompagnement des programmes de français, Direction de l'enseignement fondamental, ONPS, avril .2003p 42*

[2] *- Ibid.*

Cela veut dire que la grammaire du FLE s'enseigne, premièrement, pour l'appropriation des éléments de la langue, et ensuite pour leur analyse.

Vu le rôle que joue la grammaire dans l'acquisition d'une compétence textuelle /discursive. Nous nous intéresserons dans notre travail à l'enseignement de l'injonction dans les manuels scolaires, étant donné que le texte ou acte injonctif figure dans le programme du moyen .

L'injonction est centrée sur l'acte directif d'ordonner, elle incite à faire. Nous devons mentionner la présence ininterrompue de ce type de texte dans les manuels scolaires du moyen où il figure invariablement dans les classifications textuelles. Il est étudié par ses genres: la recette, les notices de montage, les jeux, mais aussi en tant que séquence injonctive dans les consignes et les conseils de toute sorte. Mourlhon –Dallies le justifie par ses propos *"En observant les lieux d'émergence du discours de consigne (recette, mode d'emploi, notice de montage, guide...), on constate que celui-ci est transversal à différents domaines d'activité, mais aussi à différents types textuels et à différents genres discursifs."*[3]

Ce type textuel présente une multitude de caractéristiques qui se prêtent très bien à la modélisation telle que :

- Remettre dans l'ordre les étapes d'un processus.
- Réécrire une recette ou un mode d'emploi en mettant les verbes:
  - à l'impératif présent.
  - au futur simple
  - à l'infinitif.
  - à la forme impersonnelle.

Dans notre recherche nous essayerons d'étudier : d'abord les structures grammaticales exprimant l'acte injonctif et leurs usages pour l'injonction. Ne perdons pas de vue que l'injonction est un «outil d'enseignement» et «stratégie d'apprentissage» et, une médiation pour l'acquisition de la compétence textuelle, aussi de la compétence linguistique.

Notre intérêt se focalise, tout particulièrement, sur les structures grammaticales enseignées dans les quatre manuels pour exprimer l'injonction.

---

[3] - Mourlhon -Dallies Florence (1997-1998). *Enseigner une langue à des fins professionnelles.* Paris : Didier ,2008 p. 351

De tout ce qui précède plusieurs **interrogations** nous viennent à l'esprit :

- Ø Quelles sont les structures grammaticales enseignées dans les quartes manuels scolaires pour exprimer l'injonction ?
- Ø Les structures grammaticales traitées sont elles toujours subordonnées aux les types du texte à étudier ?

Pour répondre à ces questions et atteindre nos objectifs de recherches soulignés nous allons appuyer notre étude sur **ces hypothèses** :

- Ø Les structures grammaticales exprimant l'injonction sont enseignées, dans les quatre manuels.
- Ø Il ya une association entre les structures grammaticales et leurs usage pour exprimer l'injonction.
- Ø Les structures grammaticales traitées sont toujours subordonnées à la typologie textuelle

Afin de mener à bien notre étude sur l'importance l'injonction dans les manuels, nous avons réparti notre travail méthodologique qui porte se propose sur l'injonctif dans les manuels scolaire du cycle moyen, qui s'inscrit dans une prescriptive descriptive/analytique. Cette méthode nous servira à analyser les différents leçons et exercices consacrés à l'injonction dans chacun des quartes manuels scolaires et de voir comment l'injonction est enseignée dans ces manuels.

Notre recherche est subdivisée en trois chapitres. Dans le premier chapitre intitulé « L'enseignement /apprentissage de la grammaire » nous aborderons quelque définitions de la grammaire, ensuite nous mentionnerons les principales techniques de l'enseignement de la grammaire. Nous finirons ce chapitre par la relation entre la grammaire et le texte.

Le deuxième chapitre intitulé «*L'enseignement de l'injonction »* est consacré à quelques définitions de l'injonction. Nous ferons un bref rappel sur les caractéristiques de l'injonction et les structures grammaticales de ce mode. Nous procéderons enfin à un éclairage sur une vision pragmatique de l'acte injonctif.

Le troisième chapitre intitule «L'injonction dans les manuels scolaire de cycle moyen », nous présenterons en premier lieu les quatre manuels scolaires. En deuxième temps, nous

analyserons notre corpus (les quatre manuels), en abordant les différents leçons et exercices consacrés à l'injonction.

Chapitre 01

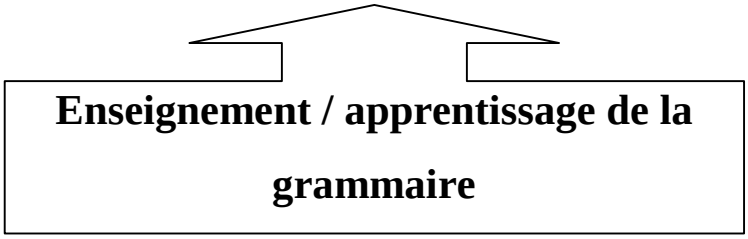

1-1- Définition du grammaire

Selon le petit robert la grammaire est définie comme :

> « *un ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue* »[1]
> *« Partie de la linguistique qui regroupe la phonologie, la morphologie et la syntaxe, ou seulement les deux dernières* ».[2]

D'après ces citations, nous pouvons dire que la notion de la grammaire renvois seulement à l'étude, à la connaissance réflexive des régularités, règles ou normes caractéristiques d'une langue.

La grammaire ne doit pas constituer une fin en soi ni une compétence terminale mais un moyen d'atteindre d'autre compétences (lecture, production, communication), il s'agit dans tous les cas de ne pas en rester à l'étude de la langue pour elle-même .le fait de prendre en compte le contexte situationnel du fait grammatical, permet surement à l'apprenant le pouvoir non seulement sur la langue, mais aussi sur les différentes situations où elle s'emploie.

Les concepteurs des manuels précisent que « *La grammaire n'a pas objectif pour elle-même, elle est un outil pour comprendre et s'exprimer elle permet de réfléchir sur la langue et de mieux la pratique* »[3]

1-2- Les principales techniques de l'enseignement grammatical :

La maitrise d'une langue passe forcement par l'apprentissage de mécanismes cognitifs, comportementaux et relationnels, permettant à l'apprenant de construire des discours et de comprendre d'autres qu'il peut recevoir à l'oral ou à l'écrit.

Il y a deux avis sur l'enseignement de la grammaire, et dont l'enseignement des langues doit développer :

---

[1] *-Dictionnaire le petit ROBERT 1984*
[2] *-Ibid.*
[3] *-Document d'accompagnement des programmes de français, direction de l'enseignement fondamental (ONPS) avril 2003*

- Le premier jugement est celui de certains auteurs de manuel ou concepteurs de programme, qui pensent que la compétence communicative se construit à partir de solides bases structurales.
- Le deuxième jugement est de ceux qui considèrent que la compétence grammaticale viendra d'elle-même.

L'enseignement diffère car le rythme et le style d'apprentissage des apprenants diffèrent. De là on distingue deux catégories d'apprenants concernant l'apprentissage de la grammaire, il y a des apprenants qui apprennent mieux en découvrant les règles par eux-mêmes, et d'autres qui préfèrent qu'on leur communique la règle dés le début.

Il s'agit du savoir grammatical théorique ou pratique, capitalisé, à un stade quelconque de son apprentissage, par un apprenant. Du point de vue pédagogique nous distinguons deux sortes de grammaire :

1-2-1- Grammaire implicite ou intuitive :

Elle est basée sur des activités de sensibilisation, elle fait réfléchir l'élève sur la langue qui est produite spontanément. Selon le Dictionnaire de didactique des langues cette grammaire :

> « *vise à donner aux élèves la maitrise d'un fonctionnement grammatical (variation morphosyntaxique, par exemple), mais ne recommande l'explication d'aucune règle et élimine le métalangage, ne s'appuyant que sur une manipulation plus au moins systématique d'énoncés et des formes »*[4]

Il appartient donc à l'apprenant de déduire et de formuler la règle d'emploi sous forme de déduction-conclusion consécutivement à l'analyse des énoncés. Cette approche ne préconise pas de faire de la grammaire mais plutôt de la pratique de la grammaire.

Donc nous constatons que la grammaire implicite est « *un enseignement inductif non explicite d'une description grammaticales de la langue cible »*[5]

---

[4] - GALISSON et COSTE. *D Dictionnaire de didactique des langues* cité par EL KHADIB.M, 2008, p07
[5] - *BESSE .H et PORQUIER .R, Grammaire et didactique des langues. Crèdif. Hatier /Didier. Coll., LAL,2004*

1-2-2- Grammaire explicite :

Elle est basée sur des activités communicatives, et donne aux apprenants le moyen d'automatiser l'emploi des structures explicitement apprises.

La grammaire explicite convient à des apprenants qui ont une connaissance et une compréhension de la langue dans laquelle s'effectue l'explication et l'explicitation du point grammatical étudie .

« *Elle est fondée sur l'exposé et l'explication des règles par l'enseignant, suivies d'applications conscientes par les élèves* »[6]

Nous constatons que la maitrise de la langue découle par conséquent de la seule description grammaticale de cette langue.

1-3- La relation entre Grammaire et Texte écrit :

1-3-1- Grammaire textuelle :

La plupart du temps, l'explication, les exercices et même lorsqu'on essaie de l'intégrer aux textes, la grammaire reste phrastique, aussi bien pour vérifier la compréhension que pour produire. Les exercices de compréhension sont plus riches en caractéristiques textuelles que ceux de production. Ceux derniers très souvent servent pour vérifier les acquis de grammaire de la phrase simple ou complexe.

« Dans les séances d'étude de la langue, toutes les activités portent les notions lexicales et grammaticales, redistribuées selon la typologie du texte »[7]

« Il s'agit d'une grammaire, pour écouter et dire, pour lire et écrire qui consiste à partir d'écouter entendus ou prononces par les élèves eux-mêmes à faire découvrir les relations inhérentes au différents types de texte »[8]

Il existe une relation entre la grammaire et le texte ; mais souvent elle ne part pas de la même perspective. On demande de faire un certain nombre d'exercices de grammaire de la phrase et tout à coup on demande d'écrire un texte. Il faut admettre que surtout dans les premiers temps

---

[6] *- Sophie MOIRAND, situation d'Ecrit, (1982). Enseigner à communiquer en langues étrangères.*
[7] *- programme de la langue française .direction de l'enseignement fondamentale(ONPS) avril 2003 p47*
[8] *- Document d'accompagnement des programmes de français, direction de l'enseignement fondamental (ONPS) avril 2003*

d'apprentissage de FLE on nous met souvent un exemple du texte que l'on doit élaborer et celui-ci ne propose pas une structure interphrastique complexe.

Cela nous fait penser à la méfiance de certains manuels, communicatifs tout de même, face au passé composé, par exemple, ils attendent souvent un bon nombre d'heures pour l'aborder, comme si dans la communication les temps de conjugaison pouvaient attendre. De même pour les textes, on attend souvent même longtemps pour les introduire dans la pratique du cours. D'autre part, si bien on trouve certains exercices à tendance textuelle, on se rend compte que la plupart des exercices préparatoires que l'on trouve sont du type phrastique, de telle façon que l'on a du mal à dépasser la phrase lorsqu'il s'agit de productions écrites. C'est-à-dire que d'une part on demande des exercices textuels, et d'autre part tout au long de la méthode on privilégie les exercices phrastiques. Dans cette contradiction-là on trouve très facilement la réponse pour ceux qui demandent que faire pour que les élèves réussissent à l'écrit.

1-3-2- La compétence textuelle :

la compétence textuelle se met en place à partir des expériences du sujet liées à sa fréquentation des textes. Elle présente des dimensions à la fois individuelles, sociales et culturelles et peut être décomposée en un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de représentations.

L'école joue sans doute un grand rôle dans la manière dont se développe cette compétence textuelle mais il serait certainement faux de prétendre qu'elle dépend uniquement de la scolarisation du sujet. En situation LE, si la compétence textuelle que le sujet a acquise est susceptible, dans certains cas, de lui fournir une aide, on peut également penser qu'elle va progressivement se transformer à travers la fréquentation de textes produits dans une autre langue-culture. La compétence textuelle n'est pas figée ; elle présente au contraire un caractère évolutif en fonction du vécu de chacun, la lecture en LE faisant pour nous partie des expériences privilégiées.

Pour définir la compétence textuelle nous allons, d'abord, nous référer à la compétence communicative, parce que celle-ci l'englobe .Il importe donc de délimiter les contours de cette compétence textuelle et de préciser les relations qu'elle entretient avec la compétence de communication dont les composantes varient selon les théoriciens qui ont cherché à la définir. Par ailleurs, il y a deux modèles de compétence de communication qui contiennent la composante textuelle.

Commençons d'abord par celui de *Daniel Coste (1978)* où la compétence ou « composante» textuelle se présente comme « composante fondamentale »[9].

Dans ce modèle la compétence de communication comprend quatre composantes :

- Une composante de maîtrise linguistique.
- Une composante de maîtrise textuelle.
- Une composante de maîtrise référentielle.
- Une composante de maîtrise situationnelle.

La composante de *« maîtrise textuelle* » et définie comme suit :

« *savoir et savoir-faire relatifs au discours et aux messages en tant que séquences organisées d'énoncés (agencements et enchaînement stransphrastiques, rhétoriques et manifestations énonciatives de l'argumentation.)* »[10]

Pour Dominique MAINGUENEAU :

« *Puisque les sujets parlants sont capables de dire d'une suite de phases si elle est cohérente ou non, on est en droit, pensait on de poser l'existence d'une sorte de « compétence textuelle » en vertu de laquelle les locuteurs peuvent produire et interpréter des énoncés qui dépassent le cadre de la phrase. »*[11]

Pour ce qui est de cette définition, la compétence textuelle est la « capacité » d'un jugement de cohérence, un « déjà-là » sur les deux pôles : productif et réceptif.

J-M ADAM rejoint ,en quelque sorte, la définition de MAINGUENEAU et pose que:

« Pour que les textes circulent dans une société, il faut admettre l'existence d'une compétence textuelle des sujets parlants et écrivants qui les rende aptes à produire et à comprendre des[12]

[9] - Daniel Coste, Vingt *ans dans l'évolution de la didactique des langues 1968-1988*, Didier, 1994
[10] - *Ibid.* .
[11] - *Dominique MAINGUENEAU 1950, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours (Paris, Hachette, 1976)*
[12] - *ADAM, JM & BONHOME, M. : L'argumentation publicitaire, Ed. NATHAN, 1997.*

Chapitre 02

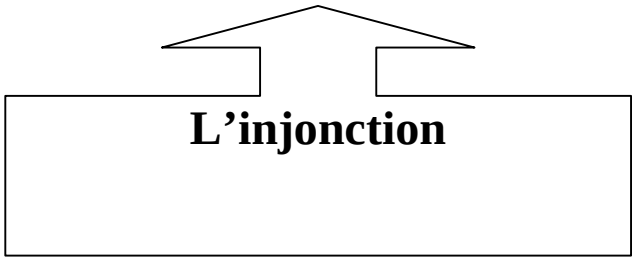

2-1- Définition de l'injonction

L'injonctif est relatif à une injonction, c'est-à-dire à un ordre formel. Forme de discours qui se caractérise par la volonté de l'auteur de forcer le lecteur à faire quelque chose .Bien qu'elles soient diverses et variées, les définitions de l'injonctif se distinguent par une certaine circularité, voire une insuffisance quant à la configuration des attitudes modales qui sous-tendent la fonction injonction.

Selon LE PETIT ROBERT 1990 Injonctif « *c'est qui renferme une injonction, qui convient à l'expression d'un ordre. Donc l'injonction est centrée sur l'acte directive d'ordonner expressément, une action d'enjoindre ; ordre exprès commandement, ordre, sommation »*[1].

Ce type textuel est réalisé de façon exemplaire dans la recette de cuisine, le mode d'emploi, la notice de montage, les consignes en général.

Selon GREVISSE 1993 l'injonction est le terme qui a été choisi plutôt qu'impératif puisque ce mot désigne une catégorie grammaticale et limitée à une approche structurale. C'est au contraire au niveau des opérations constitutives de l'énoncé que nous entendons ,l'injonction renvoyant bien à l'intersubjectivité et à un certain type de repérage .L'impératif est souvent considéré dans la grammaire traditionnelle comme un mode dont la compatibilité avec les autres personnes est principalement limitée à la deuxième. L'impératif soit décrit comme un mode qui ne possède pas un sujet . A ce propos GREVISSE mentionne que :

« La réalisation la plus courante de l'injonction est l'impératif sans sujet » et ajoute « qu'en français, il ne peut y avoir d'impératif qu'à trois personnes verbales :

« La 2ème personne du singulier, par laquelle on s'adresse à l'interlocuteur ;

- la 1re personne du pluriel, par la quelle le locuteur s'associe à un ou à des interlocuteurs ;

- la 2ème du pluriel, par laquelle on s'adresse à plusieurs interlocuteurs, ou à un interlocuteur qu'on vouvoie » [2]

---

[1] - *Dictionnaire LE PETIT ROBERT 1990*
[2] - *GREVISSE.le bon usage, (13e Edition).Paris :Duculot. 1993*

Selon DUBOIS ET ALL, 1973 l'injonctif renvoie à toute expression qu'on emploie pour

«Désigner la fonction du langage dite, conative ou impérative »[3].

Il dénote la fonction du langage qui vise à faire réagir le destinataire, à déterminer son comportement, ou à le contraindre à dire ou à faire quelque chose. Cependant, deux types d'actes injonctifs sont à distinguer au sein de la classification des actes illocutionnaires directifs, à savoir l'acte injonctif coercitif et l'acte injonctif incitatif.

Le premier type d'actes (relevant de l'ordre ou de l'interdiction) se présente, sous forme de deux conditions de satisfaction supplémentaires par rapport à celles établies pour un acte directif incitatif (conseiller, suggérer). Ces deux conditions subsidiaires correspondent respectivement aux notions «d'obligation» et «d'obéissance» intrinsèques à l'acte injonctif, notamment coercitif. Nous présentons ainsi les conditions de satisfaction représentatives d'un acte injonctif coercitif par opposition à son correspondant incitatif sans pour autant insister sur les divergences existant entre les différents actes au sein du même type d'actes illocutionnaires.

Selon PPATRICK CHARAUDEAU (1992) l'injonction est une modalité allocutive, c'est-à-dire une modalité qui implique locuteur et interlocuteur et précise la manière avec laquelle le locuteur impose un propos à l'interlocuteur. À ce propos il écrit : *« Apres un acte allocutif, le discours est censé s'interrompre pour donner à l'interlocuteur la possibilité de réagir (en fait, celui-ci est obligé de réagir) »* [4]

Dans la modalité allocutive, l'interlocuteur est pleinement impliqué.

Définitionnellement, dans l'injonction, le *locuteur pose*, dans son énoncé, une action à réaliser (« à dire » ou « à faire ») et impose cette action à l'interlocuteur de manière combinatoire, pour que celui-ci l'exécute; le locuteur donne ainsi un statut de pouvoir. Pour sa part, l'interlocuteur est supposé avoir compétence pour exécuter l'injonction, reçoit une obligation de faire (ou de dire), à laquelle il est censé se soumettre et il n'a pas d'alternative, car tout refus d'exécution comporte, à des degrés divers, un risque de sanction.

---

[3]- *DUBOIS, Dictionnaire de la linguistique, la Rousse, Paris, 1973*
[4] *-P. CHARAUDEAU, Grammaire du sens et de l'expression, 1992, P 574*

Un aspect particulièrement fréquent du discours injonctif est exprimé par des modalités descriptives de forme:

« Il est ordonné à X de faire Y, Il est interdit à X de faire Y, Il est demandé à X de faire Y, Il est conseillé à X de faire Y ».

Ces phrases impersonnelles mettent le destinataire dans l'obligation d'agir. Pour P. CHARAUDEAU, il s'y agit d'une modalité délocutive**,** variante de l'assertion. Nous croyons, pour notre part, qu'il y est question d'une modalité descriptive du déontique-volitif qui exprime indirectement une injonction.

2-2- Les caractéristiques de texte injonctif

Le texte injonctif présente une multitude de caractéristiques qui se prêtent très bien à la

modélisation, nous allons présenter brièvement les principales caractéristiques de ce type de

texte, caractéristiques qui rendent possible sa modélisation :

- l'organisation macrostructurale du texte en un modèle structural qui, tout en subissant des variantes en fonction du genre, suit le même schéma :

Objectif --- état initial --- mode d'action --- état final

- l'organisation architecturale du texte en séquences d'actions, en modules qui suivent un ordre strictement chronologique ;

- l'élimination de tout élément discursif superflu, sans valeur fonctionnelle, d'où la fonctionnalité maximale de tous les éléments et un grand degré d'informativité ;

- le manque de dialogue, la réduction considérable de l'implicite et de la subjectivité et en générale des éléments pragmatiques qui rendent difficile la compréhension du sens ;

- la réduction d'éléments syntaxiques de relation ;

- du point de vue sémantique, réduction de la polysémie et des sens connotatifs en faveur des mots à sens univoque .

- la condensation maximale de l'information .

- la présence de plus en plus massive des éléments graphiques qui organisent le texte ou remplace même l'élément verbal.

2-3- Une vision pragmatique de « l'acte injonctive »

La modalité injonctive est employée lorsqu'un locuteur veut que quelqu'un fasse ou ne fasse pas quelque chose. C'est pourquoi l'injonction peut être positive (ordre) ou négative (défense). La situation de discours qui lui correspond normalement est celle qui met en présence au moins deux interlocuteurs, TOMASSONE ajoute que « *Le locuteur attend du destinataire un acte et non une réplique : les seules répliques possibles sont l'acquiescement, le refus ou le mépris »*[5]

La modalité injonctive implique donc l'accomplissement d'un acte et possède par ailleurs plusieurs formes. L'ambiguïté règne aussi au niveau de la condition essentielle de l'acte injonctif, qui tend à amener l'allocutaire à réaliser un acte (verbal ou non verbal) en vertu de l'autorité qu'a le locuteur.

Ceci dit, la distinction entre l'aspect coercitif et l'aspect incitatif de ces actes demeure peu claire. Toutefois, il est notable que les recherches qui ont été menées dans ce cadre offrent une vision riche et multiple à la définition de l'injonctif de par leurs diverses approches disciplinaires, tantôt sémantico-discursives, tantôt pragmatiques et conversationnelles.

Selon BENVENISTE, les tenants de la théorie pragmatique considèrent que le « les rôles » de locuteur, allocutaire définis comme des *« personnages primaires de l'énonciation »*[6] ; le schéma de la communication mentionne que *« le locuteur est l'agent de la parole »*

Autour de ces discussions à la fois prometteuses et qui pourtant prêtent encore à controverse, nous opterons pour une approche bivalente dans la mesure où notre définition de l'acte injonctif relève d'une Analyse sémantico-pragmatique qui se donne pour tâches, d'expliciter les différentes facettes de cet acte, ou de déterminer, dans le cas échéant, une configuration pertinente des attitudes modales qui sont à la base de la fonction injonctive.

---

[5] *- TOMASSONE 1996, P135*
[6] *-BENVENISTE, .problèmes de linguistique générale .paris, 1996, p 135*

2-4- Les structures grammaticales exprimant l'acte injonctif

La phrase injonctive exprime une incitation à agir et comprend une variété de valeurs sémantiques (ordre, interdiction, conseil, prière, etc.).

La réalisation de ce type de phrase dépend de nombreux facteurs linguistiques, pragmatiques ou socioculturels. Des mots appartenant à diverses classes et des structures diverses peuvent être utilisés à cette fin. L'injonction se présente donc sous des formes très variées :l'impératif, le subjonctif, l'infinitif, les phrases assertives et les phrase interrogatives .

Les structures grammaticales exprimant l'acte injonctif représentent dans les formes suivantes :

2-4-1- L'impératif

Selon Le Petit ROBERT l'impératif « Est un mode grammatical qui exprime le commandement et la défense »[7]

L'impératif est un mode verbal qui sert à exprimer un ordre ou un souhait avec différentes nuances. Sa valeur directive, le fait qu'il a pour principal objectif d'influencer la ou les personnes interpellées, explique une de ses principales particularités qui est le nombre restreint de personnes qu'il comporte : il n'existe qu'à la deuxième personne du singulier et aux première et deuxième personnes du pluriel.

En structure de surface, la phrase impérative se caractérise par l'absence du sujet, elle construite avec le verbe à l'impératif représentent des énoncés performatifs directs :

« - Parle plus fort!
N'ayez pas peur !
Venez avec nous !
Soyez attentifs ! »[8]

[7] *Dictionnaire LE PETIT ROBERT 1990*
[8] *- LAROUSSE livre de bord, Grammaire, Paris*

L'impératif s'accompagne souvent de l'emploi de formules d'atténuation, intégrées à l'énoncé:

« - Ferme la porte, s'il te plaît !
Passez-moi le sucre**,** je vous prie »[9]

2-4-1-1- Les valeurs particulières de l'impératif

« L'impératif exprime un ordre ou une défense (regardez ces fleurs, ne les cueillez pas). A la 1er personne du singulier et aux 2e personnes du singulier et du pluriel »[10]

L'impératif permet d'exprimer différentes valeurs :
L'ordre proprement dit → ***Entre*** *et* ***assieds****-toi !*
L'interdiction, la défense → *Ne* ***bouge*** *pas pendant que je te coupe les cheveux !*
Le conseil, l'exhortation → ***Lisez*** *bien le texte*.
La demande, la prière → ***Pardonnez****-moi de vous avoir fait attendre*.
Une supposition → ***Venez*** *et vous verrez !*

2-4-2- Les phrases assertives

L'injonction réalisée par ce procédé est plus catégorique que celle réalisée par l'impératif. Les temps employés sont:

a. L'indicatif présent :

« - Maintenant, tu vas chercher des fleurs.

- Vous ne touchez pas à cela.

- Vous ne revenez plus, compris ? »[11]

[9] *- LAROUSSE livre de bord, Grammaire,Paris*
[10] *- Ibid.*
[11] *-BESCHERELLE ; la grammaire pour tous, dictionnaire de la grammaire*

b. Le futur simple ou périphrastique :

« - Vous partirez ensemble.
Vous allez partir tous les deux.
Tu ne sortiras pas ce soir »[12].

c. Verbes et périphrases verbales à l'indicatif ou au conditionnel présent, traduisant des modalités diverses telles que: l'obligation, l'interdiction, la nécessité:

« - Je dois partir maintenant.

- J'ai à apprendre cette poésie.

- Il faut que je parte tout de suite.

- Tu devrais t'excuser**.**

- Je devrais me mettre au travail. »[13]

d. Verbes performatifs :

Les principaux verbes performatifs sont: ordonner, défendre, interdire, conseiller, prétendre, exiger, prier, supplier, etc.

« - Je demande que vous partiez tout de suite.
Je vous prie de vous taire.
Je vous ordonne de passer la rivière.
Je ne vous permets pas de sortir.
Je t' interdis (défends) de sortir.
J 'exige qu'il vienne demain. » [14]

[12] - *BESCHERELLE, op.cit.*
[13]- *Ibid.*
[14] - *Ibid.*

2-4-3- Les phrases interrogatives

Les phrases interrogatives directes, surtout avec le verbe *vouloir,* mais aussi l'interrogation par exposants, peuvent exprimer une injonction:

« -Veux-tu te taire ?
Est-ce que vous voulez répéter ?
Ne voulez-vous pas me conter votre peine ? (A. France)
Voulez-vous entrer, s'il vous plaît ?
Vous ne revenez plus, compris ? »[15]

2-4-4- le subjonctif

« le mode subjonctif se présent avec deux valeurs principales :

il relève de l'intention de celui qui parle, dans les phrases indépendantes ;
il relève de la syntagme en dépendant, pour son emploi dans une subordonnée, de verbe de la principale. »[16]

Si l'injonction est adressée à des personnes qui ne participent pas directement au message, on se sert du subjonctif**.** Le subjonctif sert à donner un ordre adressé à un destinataire de la 3^{e} personne du singulier et du pluriel

« -Qu'il entre!
Qu'il vienne tout de suite !
Qu'ils me cherchent ! »[17]

[15] - *BESCHERELLE ,opcit*
[16] - *Ibid.*
[17] -*Ibid.*

2-4-5- l'infinitif

D'après la définition du Petit ROBERT l'infinitif est une :

« Forme nominale de verbe (mode impersonnel) exprimant l'idée de l'action ou l'état d'une façon abstraite et indéterminé ».[18]

Dans des textes de portée générale, on emploie l'infinitif (forme courante dans des inscriptions, prescriptions, consignes, modes d'emploi, recettes de cuisine, etc.) :

« - Agiter avant l'emploi.
Mettre cent grammes de farine dans la sauce.
Ralentir
Ne pas marcher sur la pelouse »[19]

[18] - *Dictionnaire LE PETIT ROBERT 1990*
[19] - *LE ROBERT ET NATHAN ,Grammaire .*

Chapitre 03

L’injonction dans les manuels scolaires de cycle moyen

3-1- Définition de manuel scolaire

Le manuel en tant que document de travail et outil de formation, nous interpelle pour plusieurs raisons que nous ne devons pas négliger grâce à de son importance aussi bien pour l'élève que pour l'enseignant qui ne peut s'en passer. A ce propos, nous allons souvent faire appel aux Conceptions très pertinentes de X. Roegiers (1993. Ainsi parlant du manuel et de son importance pour l'utilisateur), il écrit nous explicitant ce que nous sentons sans pour autant l'exprimer clairement :

« Un manuel scolaire peut remplir différentes fonctions. Celles-ci varieront selon l'utilisateur concerné, la discipline et le contexte dans lequel on élabore le manuel. A cet égard une distinction stricte entre manuel de l'élève et manuel de l'enseignant est obsolète… »[1]

Le manuel scolaire est un support essentiel pour les activités d'enseignement/apprentissage en Algérie, comme dans la plupart des pays du monde, et ce, pour plusieurs raisons. Il est considéré comme un support qui pousse l'apprenant ou son utilisateur vers une réflexion en structurant les connaissances.

Comme le défini le petit ROBERT :« Ouvrage didactique présentant sous un format maniable, les notions essentielles d'une science et spécialement les connaissances exigées par les programmes scolaire »[2]

Le manuel est en relation complémentaire avec l'enseignement, l'enseignant, le programme et l'apprenant. C'est un outil, un moyen d'apprentissage mis devant l'apprenant préparé par un groupe d'auteurs ou de professeurs. Il peut être un moyen d'apprentissage collectif ou individuel sous un format maniable.

Le champ du manuel est vaste car il ne s'intéresse pas seulement à un seul domaine mais il peut être utilisé dans plusieurs domaines qui serve à informer, à apprendre ou à faire apprendre et qui suit un programme bien déterminé par les auteurs.

---

[1] X. Roegiers. *Concevoir et évaluer des manuels scolaires*, Bruxelles, De Boeck Université, 1993, p. 64.
[2]Dictionnaire « petit ROBERT »,1990

Chapitre 3 L'injonction dans les manuels scolaires de cycle moyen

Le manuel est un instrument destiné à être employé dans un processus d'enseignement/apprentissage. Son but est de développer les capacités et les compétences et non pas seulement transmettre des savoirs théoriques.

Pour F.Richaudeau le manuel « est un matériel structuré, destiné à être utiliser dans un processus d'apprentissage et de formation concertée » [3]

Le manuel scolaire permet à l'élève non seulement d'assimiler une série de connaissances mais aussi à faire acquérir des méthodes et attitudes. Il doit alors impérativement intégrer des fonctions de plus en plus diverses en proposant des exercices, des activités, illustrations …etc.

Il devient un outil multifonctionnel car il peut même avoir plusieurs fonctions qui varient selon la discipline, l'utilisateur et même selon le contexte dans lequel il est élaboré. Le but axial du manuel est de mettre à l'élève d'acquérir des connaissances en abordant des textes d'auteurs venant d'horizons différents.

[3]- *Décret n°2004-922 du 31 aout 2004 relatif au prix scolaire*.

3-2- L'injonction dans les manuels scolaire de cycle moyen

Arrivons à la partie qui constitue le sujet de notre recherche "l'enseignement de l'injonction dans le cycle moyen", il est question de mettre l'accent sur les structures grammaticales qui expriment l'injonction et les activités contenues ces structures reliant au type de texte afin de voir la relation entre l'enseignement des textes abordés et l'enseignement de l'injonction .

Les structures grammaticales enseignées dans les quatre manuels scolaires de cycle moyen pour exprimer l'injonction, se présentent sous déférentes forme.

Le mode impératif
Le mode subjonctif
La tournure impersonnelle
Les verbes impersonnels

3-2-1- Le mode impératif

L'impératif qui est un mode grammatical exprimant une injonction. Grace à de ses différentes valeurs, l'impératif permet d'exprimer :un ordre, une interdiction, une demande, une supposition.

3-2-1-1- L'impératif dans le manuel scolaire de la 1re AM

Comme nous avons déjà vu en ce qui concerne les structures grammaticales qui exprime l'injonction dans le deuxième chapitre, l'impératif est l'un des structures grammaticales qui sert à exprimer une injonction grâce à sa valeur directive.

Ce mode grammatical est enseigné dans le manuel scolaire de première année moyenne, que nous avons choisi comme l'un des quatre manuels de notre recherche. Ce dernier est apparu en 2004/2005 édité par l'offre National de publications scolaires, Algérie (ENAG Edition) (O.N.P.S) et l'Institut pédagogique Nationale. Le manuel a pour titre « Plaisir d'apprendre le français » avec une désignation du niveau : première année de l'enseignement moyen, livre scolaire homologué. Il contient six projet , chaque projet contient trois séquences sauf le premier projet concernant « LE RECIT » qui contient quatre séquences. Dans chaque séquence nous trouvons huit rubriques, dans lesquelles ; nous situons : une expression orale,

un texte de lecture, vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe, un atelier d'écriture, une partie du projet à élaborer.

Le manuel se contente manifestement d'expliquer dans une logique structurale les différents groupes de verbe utilisés dans le présent de l'impératif, existants dans la rubrique de conjugaison. L'impératif est défini comme :

« un mode qui sert à donner des ordres, à exprimer une prière, à donner des conseils, des recommandations, des consignes.

Il se caractérise par l'absence du sujet du verbe, qui exprime la consigne, qu'on reconnait par la terminaison.

Il se conjugue avec 3 personnes : 1ere personne du singulier ,2eme personne du singulier et 2eme personne de pluriel. »[4]

La leçon est divisé en trois étapes , nommés par ordre *Observe, Lis, Entraine - toi*.

D'abord La première étape « *Observe* » contient trois phrases ; les verbes sont écrit en rouge et conjugués à l'impératif présent :

Touvre une raison pour justifier ton refus.
Console la personne à qui sont destinées tes excuses.
Choisis une excuse valable.

Ensuite, suivant ces trois phrases nous trouvons trois questions à propos du titre abordé « *le présent de l'impératif des verbes du 1er et 2eme groupe* » .les questions sont les suivantes :

De quel type sont ces phrases ?
Où sont les sujets de ces trois verbes ?
A qui s'adresse-t- on ?

Suivant une règle sous le titre *« Retiens* » pour bien expliquer le mode impératif et ses caractéristiques aussi sa conjugaison.

[4] - *le manuel scolaire de 1er AM « Plaisir d'apprendre le français » ENAG 2004 p 118*

Dans le manuel de 1er AM, nous avons retracé l'emploi de l'injonction d'une manière claire et directe dans le deuxième exercice dans l'étape *« Entraine –toi »* ;voici la recette de *« la compote de pommes »*, la question est comme la suivante :

> Voici la recette de « la compote de pommes », écrit les verbes à la 2ème personne du singulier puis du pluriel à l'impératif.
> Laver 4 pommes
> Les éplucher
> Les couper en quatre
> Enlever les pépins
> Les plonger dans une casserole d'eau bouillante
> Ajouter 50 g de sucre cristallisé
> Laisser cuire.

L'injonction dans ce cas est expliquée sous le genre textuel de la recette de cuisine, Il s'agit d'un texte qui montre certaines procédures à suivre, un programme, une suite d'actions à respecter. Ce genre textuel qui est relié au texte support « le texte prescriptif » dans la séquence 3 où l'objectif est de découvrir et rédiger la recette qui motionnée sous l'expression suivante : *« je découvre et rédige la recette de cuisine pour l'insérer dans le recueil de la classe ».*[5]

3-2-1-2- L'impératif dans le manuel scolaire de la 2ème AM

Comme nous l'avons déjà signalé, seul le niveau de la deuxième année se voit doté

de deux manuels de l'élève, de même format et avec la même présentation pour les

deux pages de couverture, ces deux manuels sont apparu en 2004/2005 édité par l'offre National de publications scolaires, Algérie (ENAG Edition) (O.N.P.S) . Le premier intitulé « le français en projet ». La première page reprend l'entête, le titre, le niveau auquel est adressé le livre ; et placé au milieu le syntagme « Pour parler, lire et écrire » qui renvoient respectivement à trois zones d'apprentissage sur quatre.

[5] - *le manuel scolaire de 1re AM, op.cit*

Le deuxième intitulé *« le français en projet »* avec une désignation du niveau auquel est adressé le livre ; et placé au milieu le syntagme « *les outils de la langue* » est consacré aux activités du vocabulaire, grammaire ,conjugaison et orthographe qui sont écrit ci-dessus.

Comme nous avons déjà signalé dans l'analyse de manuel scolaire de 1er AM ; l'impératif est enseigné dans le programme de la 2ème année comme une structure grammaticale qui exprime l'injonction. Ce mode grammatical est aussi enseigné dans la rubrique de conjugaison.

Le leçon est divisé en quatre étapes « *j'observe », « j'analyse », « je retiens* » et « *je m'entraine* ». La première étape est contient un texte support et une question sur la compréhension du texte, puis dans la deuxième étape *« j'analyse »*, qui est un ensemble des questions sur le mode et le temps des verbes de textes sont conjugués.

Dans la troisième étape *« je retiens »* ; l'impératif est défini en tant :

« Un mode qui s'emploie pour exprimer un ordre, un conseil une demande, une recommandation, une interdiction.

Il ne s'emploie qu'à trois personnes :

> La deuxième personne du singulier (tu).
> La première et la deuxième personne du pluriel (nous et vous). »[6]

La quatrième étape « *je m'entraine* », qui est un ensemble des exercices pour bien expliquer l'impératif, nous trouvons le premier exercice qui est une petite rappelle concernant la conjugaison de quelque verbe à l'impératif d'une manière brève, qui permet de focaliser la tache sur une fonction ou seule technique et sur les données grammaticales précises, afin de mettre l'apprenant dans la situation de ce sujet en préparation pour les questions suivantes, où la question posée est :

> Conjugue oralement les verbes suivants à l'impératif :
> Etre – avoir-écouter-venir-lire-écrire-partir-dire-savoir-croire-se rappeler-descendre-réfléchir.

---

[6] - *Manuel scolaire de 2ème AM « le français en projet » ,ONPS, 2004 /2005, p 55*

Dans le manuel scolaire de 2ème AM, nous avons remarqué l'emploi de l'injonction d'une manière explicite dans les exercices N°3 et N°4 et N°5 et N°6 et N°7et N°8 page 55 , exprimé surtout par le mode impératif ou par des énoncés d'obligation ou de nécessité dans cette série d'exercice ,et il est limité aux consignes et aux ordres comme nous le confirme les exemples suivants:

Exercice N° 3 : « recopie la recette en mettant le verbe à la 2eme personne du singulier du présent de l'impératif :

Pour faire un sorbet à la pèche :

Réduire les pèches en purée.

Ajouter le sucre en poudre et la cannelle.

Mettre au réfrigérateur pendant une heure.

Incorporer la crème fouettée.

Exercice N°4 : « donne cinq consignes que tu as l'habitude d'entendre en classe de français ou de mathématique ».

Exercice°5 : « donne des consignes que le professeur adresse à plusieurs élèves »

Exercice N°6 : « tes camarades et toi devez aller faire ensemble une action environnementale ; tu donne le signal de départ. (trois verbe) ».

Exercice°7 : « tu es chef d'un camp de scout ; tu donnes des ordres à chaque boy-scout pour accomplir un travail. Utilise les verbes suivants :

Aller –chercher-laver-ramasser-nettoyer-dresser-allumer….. »

Exercice N°8 : tu donnes des consignes à ton ami lui indiquant ce qu'il doit faire pour venir chez toi »

3-2-1-3- L'impératif dans le manuel scolaire de la 3ème AM

Le manuel scolaire de 3ème AM, (O.N.P.S) édition, Algérie 2007/2008 s'intitule « les outils de la langue » .ce manuel comporte trois projet, chaque projet contient trois séquences, chacune de celle-ci comprenant un contenu pédagogique déterminé en fonction des apprenants ,se constitue de huit rubriques. Nous avons l'expression orale et l'écrit (étude de texte), ensuite elles présentent les cours traitant des outils de la langue (vocabulaire, conjugaison, grammaire, orthographe).l'évaluation formulée et la méthodologie (des activités et des questions).enfin elle se termine par la lecture d'un texte accompagné d'une série des question.

Ce que nous intéresse dans ce manuel en particulier c'est l'activité de la grammaire et plus précisément l'enseignement de l'injonction.

D'après l'analyse du manuel de la 3ème AM, et malgré les espérances communicatives auxquelles s'attachent les concepteurs du manuel, nous constatons une insuffisance de discussion métapragmatique concernant l'explicitation de l'acte injonctif. D'ailleurs , nous avons constaté un manque apparent d'explication des différentes correspondances de la forme de l'injonctif . La seule exception que nous avons retenue est motionnée tout à la fin du manuel scolaire.

Elle rappelle d'une manière brève et rapide quelques fonctions que l'on pourrait exprimer avec l'impératif d'une façon exemplaire dans la recette de cuisine (texte prescriptif) :

La soupe à la grimace.

Prenez un petit air antipathique.
Saupoudrer de quelques contorsions d'épaules.
Allonger le tous de quelques rictus ou à défaut d'un rire jaune.
Amalgamer le tout avec un ou deux regards de travers.
Arroser de trois ou quatre soupirs excèdes.
Mixez le tout.
Garnissez chaque écuelle d'une remarque déplaisante.
Servez glacé.

Et des questions suivant le texte :

A quel mode sont conjugués les verbes de cette recette ?
Récris-la à la deuxième personne du singulier.
Quels sont les ingrédients proposés pour réaliser cette recette ?

D'après de l'analyse de la leçon nous remarquons l'insuffisance du métalangage, sauf dans la première question « *à quel mode sont conjugués les verbes de cette recette ?* », que ce soit au niveau du cadre dont elles sont évoquées, ou au niveau de leur fréquence de mobilisation au sein de ce manuel.

3-2-1-4- L'impératif dans de manuel scolaire de la 4ème AM

La dernière leçon de notre recherche est le manuel scolaire de 4ème année moyenne, intitule *«« Livre de français* », qui écrit en italique. Il est inscrit au centre de la page de couverture avec encore disposés en diagonale, à la manière des affichages ludiques, les mêmes segments en graphie cursive et de différentes couleurs. il est édité par l 'Office National des Publications Scolaires, Alger 2007/2008. Le manuel contient trois projet ; chaque projet contient trois séquences, qui ont pour but de développer les compétences de l'utilisateur à l'oral et à l'écrit avec la rubrique « Grammaire pour lire et écrire » .

D'après notre analyse de ce manuel en ce qui concerne l'enseignement de l'injonction, nous trouvons qu'il est exprimé par le mode impératif; ce dernier est enseigné dans ce manuel dans l'activité de grammaire qui est « une grammaire pour lire et écrire », qui est traité dans le projet 3. L'emploi de l'impératif est abordé dans le texte publicitaire, il s'agit d'un emploi à l'écrit : les affiches, les notice ,mode d'emploi…, comme il est motionné au début de l'article de ce projet ; en utilisant l'impératif dans l'affiche publicitaire « faites découvrir votre pays »

Dans ce manuel l'impératif est défini comme :

« Un mode qui est employé pour exprimer l'ordre, la défense ou le conseil. »[7]

Le leçon se commence d'abord par deux énoncés demandant à lire, ces énoncés sont par ordre :

Le brocanteur entre dans sa boutique et revient avec divers objets.

> Premièrement, dit-il ,puisque vous aimez le Moderne ,je vous donne en plus cette table de nuit ,et ce robinet col de cygne.ne **dites** pas que ce n'est pas Moderne!
> Deuxièmement, je vous donne ce fusil arabe damasquiné. **Admirez** la longueur du canon! On dirait une canne à pèche .Et **regardez**, ajouta-t-il à voix basse, les initiales(en lettres arabes)qui sont gravées sur la crosse !A et K .Avez vous saisi ?
> Vous allez m'affirmer ,dit mon père ,que c'est le propre fusil d'Abd-EL-Kader ?
>
> *D'après M.pagnol, la gloire de mon père*

[7] - *Manuel scolaire de la 4ème AM «Livre de français », ONPS, 2006/2007 p 129*

Pourquoi tu pleurs **? Mets** ton manteau ! Où sont les bottes ? **Va** chercher tes bottes ! Si tu ne trouves pas tes bottes, tu auras un gifle ! Et on restera à la maison .

Tu es prêt ? Je vais mettre mon manteau. Il faut qu'on parte . Bon ,**allons**-y .

Donne –moi la main.

Quel temps !ne **parle** pas, sinon tu vas prendre froid à la gorge et on appellera le docteur. Tu n'as pas envie qu'on appelle le docteur, n'est –ce pas ? Alors ,tais-toi et **marche** plus vite. **Laisse** cette ficelle ! Tu sais très bien que tu ne dois rien ramasser par terre, c'est plein de microbe. Qu'est ce que tu as trouvé là ? **Montre**, c'est dégoûtant.

Si tu ne jettes pas tout de suite ce ver de terre, tu seras sévèrement puni. **Joue** un peu car on va bientôt partir. Ton père ne va pas tarder à renter.

D'après Vassis Alexakis .

Ensuit, après ces deux énoncés ; nous trouvons quatre questions qui sont les suivantes :

Définis la situation de communication de chaque texte (qui ? quoi ? où etc.)
A quel mode sont conjugués les verbes écrits en gras dans chacun des textes ?
Devine les intentions des personnages qui ont prononcé les phrases contenant ces verbes.
Le mode employé a-t-il toujours la même valeur ?

D'après l'analyse de cette leçon, nous trouvons que l'injonction est exprimé par le mode impératif dans les deux énoncés proposés, est limité aux ordres et aux conseils comme nous le confirme les exemples suivants:

Ne dites pas que ce n'est pas Moderne !
Laisse cette ficelle !
Montre, c'est dégoutant !

Pour que ces réalisations soient possibles, il nous semble nécessaire d'introduire dans les deux énoncés des séquences communicatives potentiellement acquisitionelles dans le sens où celles-ci intègrent non seulement des éléments linguistiques nécessaires à la réalisation

des actes injonctifs mais aussi pour la situation de communication qui réalise dans les questions posées :

> Définis la satiation de communication de chaque texte (qui ?quoi ?ou etc.)
> Devine les intentions des personnages qui ont prononcé les phrases contenant ces verbes.
> -Le mode employé a-t-il toujours la même valeur ?

3-2-2- Le subjonctif

3-2-2-1- Le subjonctif dans le manuel scolaire la de 1er AM

D'âpres l'analyse de manuel de la 1er AM, nous trouvons des autres structures grammaticales qui expriment l'injonction à part l'impératif. L'un de ces structures est le subjonctif, ce dernier sert à donner des ordres. Le subjonctif est abordé dans l'activité de conjugaison et reliant au texte informatif dans le temps présent sous le titre *« le subjonctif présent* » comme nous trouvons dans la règle :

> « Valeurs du subjonctif : il exprime :le souhait ,le désir ,la nécessité ,la crainte ,l'obligation ,le doute.
> Il est toujours précédé de « que »
> Terminaisons : (je) e – (tu) es – (il ou elle) e – (nous) ions – (vous) iez – (ils ou elles) ent .pour tous les groupes sauf :
> Avoir : que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient
> Etre : que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient. »[8]

La leçon est commencée cette fois ci par une petite rappelle concernant la conjugaison de quelque verbes à l'imparfait et au présent sous la rubrique *« tu sais déjà* » pour mettre l'apprenant à la lumière de la conjugaison des verbes au subjonctif présent ,comme nous déjà savions que les terminaisons de verbe au subjonctif sont les mêmes terminaisons à l'imparfait avec les pronoms personnels « nous et vous » et au présent avec les autre pronoms qui sont

[8] *-Manuel scolaire de la 1er AM op.cit. .p 114*

« je, tu , il , ils » . La leçon est suivit les même étapes des cours précédents celles des rubriques *« observe », « retiens » , « entraine-toi »* .

La leçon est présenté comme le suivant :

Le subjonctif présent

Tu sais déjà

Conjugue au présent et à l'imparfait les verbes suivants :

Etre, avoir, comprendre, partir, aller, faire.

Observe

Dans les régions montagneuses, les hommes construisent les maisons avec des toits très pentus pour que la neige ne puisse pas s'y accumuler.

Je voudrais bien que mes parents fassent des économies, qu'ils achètent une nouvelle voiture et qu'ils viennent me chercher à 'école. Il faut que j'aie la moyenne.

Je crains qu'il ne soit malade.il faut que je finisse mes devoirs.

RETIENS

« Valeurs du subjonctif : il exprime :le souhait ,le désir ,la nécessité ,la crainte ,l'obligation ,le doute.
Il est toujours précédé de « que »

Entraine-toi :

-Souligne les formes du subjonctif présent.

Je partirai – je parte – il ait – nous serons – nous soyons – nous sommes allés – il soit – vous êtes – vous soyez – j'aie – je comprenne – je comprends – il soit – il vient – il aille – nous allions – il sache – nous fassions.

-Ecris les verbes au subjonctif. Qu'exprime chacun des verbes soulignés ?

Je souhaite qu'il (venir) passer les vacances avec nous.

Je veux qu'elle (partir) immédiatement.

Je crains qu'il (être) malade.

Je doute que tu (réussir) à ton examen.

Il faut que vous (faire) vos exercices.

Mets au subjonctif présent le texte suivant :

Pour faire plaisir à mes parents, il faut que je leur (obéir), que je (ranger) mes affaires , que je (être) sage, que je (travailler) sérieusement. Et eux , que doivent-ils faire pour qu'ils me (faire) plaisir ?

D'après l'analyse de ce cours, nous remarquons que l'emploi de l'injonction est limité dans les ordres qui montre dans l'expression *« il faut que* ». voici quelques unes des rares expressions qui expriment l'injonction que nous avons pu trouver :

« Il faut que j'ai la moyenne.

Il faut que je finisse mes devoirs.

Il faut que vous (faire) vos exercices.

Il faut que je leur (obéir). »[9]

3-2-2-1- Le subjonctif dans le manuel scolaire de la 4ème AM

D'après cette leçon de, nous remarquons que le manuel scolaire de la 4ème AM enseigne le mode subjonctif et le mode indicatif dans les subordonnées dans l'activité de la grammaire « grammaire pour lire et écrire » dans la page 14, de la même méthode utilisé dans le cours de l'impératif.

La leçon est divisé en trois étapes, elle commence par la lecture d'un petit texte qui contient des propositions qui expriment la volonté et les sentiments, la pensé.

La deuxième étape de découverte contient des questions concernant le texte support. Ces questions du compréhension de texte :

[9] - *Manuel scolaire de 1er AM, op.cit.*

Quel est le thème du texte ?
Relève le champ lexical de la télévision.
Pourquoi les séries télévisées attirent-elles les spectateurs ?
Les séries sont-elles inoffensives ? justifie ta réponse.

et des questions de grammaire sur le mode indicatif et subjonctif :

Relève les subordonnées COD et indique quels verbes elles complètent.
Classe les verbes des propositions principales selon qu'ils expriment la pensée, la volonté ou le sentiment.
Formule une règle qui expliquerait l'emploi des modes indicatif ou subjonctif dans les propositions COD.

A partir de ces questions, il ya un amalgame entre deux notions (le mode indicatif et le mode subjonctif). L'élève doit distinguer entre les propositions qui expriment la pensée, la volonté ou le sentiment pour arriver à une règle qu'explique le mode indicatif et subjonctif dans les propositions de COD.

La dernière étape de cette leçon, nous trouvons une règle concernant le sujet abordé qui est comme la suivante :

« Quand celui qui parle énonce l'action au mode indicatif, il la considère comme un fait qui se réalisé. le mode subjonctif est utilisé pour parler d'une action ou d'un phénomène dont on ne peut affirmer la réalité »[10]

D'après cette leçon, nous remarquons l'emploi de l'injonction est exprimé par l'usage de mode subjonctif et apparu dans les exercices d'application. L'injonction se manifeste dans l'emploi de subjonctif et limité au expression de conseil et aux ordres qui montre ans les propositions suivantes :

Je pense que vous lirez ce roman très facilement, il est si intéressant
Ecoute les conseils que l'entraineur te donne si tu veux être un champion
N'attendre pas que le dernier trimestre arrive pour préparer ton examen

[10] - *Manuel scolaire de la 4ème AM, op.cit. p14*

3-2-3-Les verbes impersonnels

3-2-3-1- Les verbes impersonnels dans le manuel scolaire de 1er AM

D'autre part nous trouvons dans le manuel scolaire de 1er AM ; l'autre structure qui exprime l'injonction qui est l'usage des verbes impersonnels. La leçon est abordé à l'activité de conjugaison, cette dernière est mentionnée dans le projet 6 qui présente sous le titre l'argumentatif ; ce court est présenté sous le texte publicitaire afin de réaliser le but de la séquence 2 « je rédige un court texte publicitaire où je mettrai en valeur un produit de mon choix ».

La leçon est commencée d'abord par une présentation pour les verbes impersonnels qui est renfoncé par des exemples, puis nous trouvons un tableau de conjugaison des deux verbes « *falloir et valoir* » .enfin ; la dernière rubrique dans ce court « entrain-toi » qui contient un exercice pour pratiquer les règles traitées dans la leçon.

Donc la leçon est présentée comme le suivant :

Les verbes impersonnels

Les verbes impersonnels se conjuguent uniquement à la 3ème personne de singulier.

Ex : Il vaut mieux un cartable.

Il faut un grand cartable pour ranger toute les affaires.

Dans les deux cas , « il » ne remplace ni une chose, ni une personne .

Verbes impersonnels

Infinitif	présent	passe composé	imparfait	futur
Valoir	il vaut	il a valu	il valait	il vaudra
Falloir	il faut	il a fallu	il fallait	il faudra

Remarque : le verbe « valoir » peut être conjugué à toutes les personnes lorsqu'il n'est pas utilisé dans la tournure impersonnelle .

Entraine-toi

Parmi ces phrases, lesquelles sont des tournures impersonnelles ?

> Il vaut mieux partir au lieu d'attendre – il vaut beaucoup plus cher que ce vieux livre.il est concéderè comme le meilleur – il est nécessaire de fournir plus d'effort. – il convient de régler le problème avant d'en étudier un autre - il convient à toutes les catégories.

De la même manière, nous analysons le court de les verbes impersonnels afin d'exprimer l'injonction ; nous trouvons que l'emploi de ce dernier est limité aux ordres et aux conseils à partir de l'utilisation des verbes *« falloir »*et « *valoir* » qui conjuguent avec le pronom personnel *« il »*, ce dernier ne remplace ni chose, ni personne. Donc nous pouvons dire que l'injonction dans ce manuel est exprimé à partir des deux expression qui sont : « il faut » et « il vaut » qui sont deux structures dominantes dans le texte injonctif (recette, notice, recommendement, …), comme nous le trouvons dans l'exercice de la phase « entraine-toi » ,qui est un ensembles des conseils scientifiques .

Ces caractéristiques ressemblent les mêmes de la tournure impersonnelle qui nous serons la trouvé dans le manuel scolaire de 2ème AM. Nous pouvons mentionner quelques exemples pour l'usage de l'acte injonctif à partir des verbes impersonnels :

> Il faut un grand cartable pour ranger toutes les affaires.
> Il vaut mieux partir au lieu d'attendre.
> Il est nécessaire de fournir plus d'effor

3-2-3-1- la tournure impersonnelle dans le manuel scolaire de la 2ème AM

Sur le plan des structures grammaticales véhiculées dans le manuel scolaire de 2eme AM pour exprimer l'injonction, notre analyse de ce manuel en ce qui concerne l'enseignement de l'injonction n'est pas exprimé seulement par le biais de l'impératif mais aussi à partir de la tournure impersonnelle, cette dernière se reconnait par l'emploi de prénom « il , il faut » .

La leçon est située dans l'activité de grammaire dans la page 30 et divisé toujours en quatre étapes : *j'observe, j'analyse, je retiens et je m'entraine.*

La première contient un texte support et une question sur la compréhension du texte, puis la deuxième partie qui est un ensemble des questions concernant le sujet et reliant au texte support, pour donner une première vision sur la tournure impersonnelle, qui est pour but de mettre l'élève à la lumière de la réflexion sur ce sujet.

La tournure impersonnelle selon la règle de ce manuel scolaire est comme la suivante :

« « il ya » est une tournure impersonnelle qui ne se conjugue qu'à la 3ème personne du singulier comme il faut, il vente, il pleut, il parait, il est nécessaire…»[11]

Dans le manuel scolaire de 2ème AM, l'injonction est exprimé par la notion grammaticale « la tournure impersonnelle », et il est réalisé dans l'emploi de la troisième personne de singulier et limité aux ordres. A ce propos nous remarquons que l'usage de l'injonction se manifeste seulement en quelques reprises dans l'ensemble des exercices dans la dernière étape « je m'entraine » à travers de l'expression « il faut ». Voici quelques unes des rares expressions injonctives que nous avons pu trouver :

Exercice N°1 : met les verbes suivants à l'imparfait puis au futur.les phrases restent-elles correcte ?

Il pleut-il neige-il vente-il faut.

Exercice N°2 : construis deux phrases sur les modèles suivants :

Il ya beaucoup de monde dans la rue.

Il faut travailler pour réussir.

Dans l'exercice N°3: écrit deux phrases avec les verbes passer et arriver sur les modèle les suivant :

Il court des bruits fâcheux.
Ce garçon court vite.

L'injonction dans ce cas est limité au consigne où l'on utilise pas le métalangage, par contre dans l'exercice N° 4 ; nous remarquons que l'injonction est limité au consigne mais dans ce cas nous utilisons le métalangage où la question posée est :

---

[11] - *Manuel scolaire de la 2ème AM op.cit.*

> Emploie les verbes « manquer », « convenir », « paraitre » dans deux phrases, l’une à la tournure personnelle et l’autre à la tournure impersonnelle

Un autre emploi de l’injonction à partir de verbe « falloir » conjugué à l’impératif dans la partie de autodictée :

Il était tombé de la neige toute la nuit.

Dans notre cours, il y en avait deux pieds d’épaisseur.

Il avait fallu faire un chemin avec la pelle pour aller à la grande route.

Du coté de la forêt, au loin, la lande n’était plus qu’une large plaine blanche.

Nous remarquons que l’emploi de l’injonction dans ces exemples exprime un ordre d’une forme d’une demande pour donner un conseil.

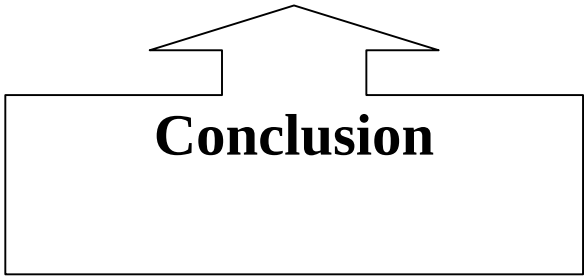
Conclusion

Pour établir le bilan de cette recherche, notre parcours à travers les Manuels scolaire de cycle moyen et les programmes, autres documents qui les accompagnent, qui nous a permis d'étudier l'enseignement de l'injonction dans ces manuels à travers les structures grammaticales qui exprime ce mode grammatical. Notre souci était d'expliquer ces différentes structures et de reconnaitre que ces dernières sont toujours liées à la typologie textuelle.

En effet, nous avons retrouvé aussi bien la mise en application de différentes notions grammaticales à travers des types de texte support; à partir du choix des exercices pour faire acquérir les moyens grammaticaux permettant d'exprimer l'injonction. Ce qui nous permet de dire que l'apprenant algérien de français langue étrangère est impliqué dans le processus enseignement/apprentissage en le plaçant au centre de son apprentissage comme le recommande déjà l'approche par compétence dans l'apprentissage des langues étrangères.

Nous avons aussi vérifié que les dites structures grammaticales sont organisés en séquences dans les quatre manuels scolaire toutes en restant en relation avec les types de texte , pour répondre à notre préoccupation première, sujet de cette modeste recherche, «l'enseignement de l'injonction dans les manuels scolaires du français dans le cycle moyen ».Mais cela nous a aussi et surtout permis de répondre aux questions que nous avons déjà posée dans notre introduction.

C'est à tout ce questionnement que nous avons essayé de répondre en analysant les textes supports et les questions concertants ces textes, les exemples, les règles qui expliquent les différentes structures grammaticales qui expriment l'injonction, aussi les exercices et les différentes activités proposés par ces manuels à travers leurs contenus. Tout comme nous avons pris en charge aussi, la relation qu'entretiennent ces activités avec les textes du projet.

D'après notre recherche menée sur l'enseignement de l'injonction dans les manuels scolaires du cycle moyen, nous pouvons dire que les structures grammaticales enseignées pour exprimer l'injonction sont celles des modes, impératif, subjonctif et les verbes impersonnels.

Dans le manuel scolaire de 1er AM, nous avons constaté que l'injonction est exprimée par le mode impératif et limitée aux ordres et aux consignes. De la même manière, nous avons aussi constaté que le subjonctif qui l'un de structures grammaticales qui exprime l'injonction est enseigné dans ce manuel et il est limité aux souhaits, désirs à partir de l'expression « il faut

que » ; même si nous avons trouvé l'usage des verbes impersonnels qui exprime l'injonction à partir de les deux verbes « falloir » et « valoir » conjugués avec la troisième personne de singulier au présent.

Rappelons aussi qu'il existe une relation entre ces structures grammaticales et le texte abordé. Ces structures grammaticales qui expriment l'injonction dans le manuel scolaire de 1er AM, sont enseignés pour les textes et non pas pour la communication courante, comme le signalent les concepteurs du programme :

« *Dans les séances d'étude de la langue, toutes les activités portent sur les notions lexicales et grammaticales, redistribuées selon la typologie de texte* »[1]

De la même manière, aussi nous avons analysé le manuel scolaire de 2ème AM et nous avons trouvé les structures grammaticales qui expriment l'injonction qui sont l'impératif et la tournure impersonnelle qui sont limité aux ordres. D'après cette analyse nous avons remarqué qu'il ya une insuffisance de telles discussions métalinguistiques, que ce soit au niveau du cadre dont elles sont évoquées, ou au niveau de leur fréquence de mobilisation au sein de ce manuel concernant le mode impératif aussi la tournure impersonnelle. Cela même à une certaine faiblesse, voire une pénurie du potentiel communicatif général de l'apprenant, et particulièrement celui relatif à la réalisation des actes injonctifs.

Il en est de même, de l'étude de troisième manuel qui est celui de la 3ème AM, l'injonction exprimée par l'usage du mode impératif est limitée aux consignes. A partir de l'analyse de ce manuel, nous avons constaté qu'il ya une relation de l'enseignement de l'impératif et le type de texte (explicatif), malgré que nous avons remarqué une absence d'explication sur les différentes variables sociales participant à la réalisation d'un acte injonctif (l'ordre, l'interdit, etc.).

Par contre dans le manuel scolaire de 4ème AM, nous avons constaté que l'acte injonctif qui est exprimé par le mode impératif ou par les énoncés de l'obligation ou de nécessité, est limité aux ordres.

---

[1] - programme de la langue française de 1er AM .Direction de l'enseignement fondamental (ONPS) avril 2003 ;p 42

Enfin, avant de conclure ce travail, il faut dire que notre travail est loin d'être achevé, plusieurs points méritent d'être davantage développés et travaillés d'où d'autres perspectives de recherche s'ouvrent à l'avenir.

Bibliographie

Les ouvrages :

- *ADAM, JM & BONHOME*, M. : *L'argumentation publicitaire*, Ed. NATHAN, 1997.
- BESSE .H et PORQUIER .R, Grammaire et didactique des langues. Crèdif. Hatier /Didier. Coll., LAL.2004
- BESCHERELLE ; *la grammaire pour tous, dictionnaire de la grammaire*
- Daniel Coste*, Vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues. 1968-1988*, Didier, 1994
- Décret n°2004-922 du 31 aout 2004 relatif au prix scolaire
- Dominique MAINGUENEAU 1950, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* (Paris, Hachette, 1976)
- DUBOIS, *Dictionnaire de la linguistique*, la Rousse, Paris, 1973
- Emile BENVENISTE, .*problèmes de linguistique générale* .paris1966-1974
- GALISSON et COSTE. D Dictionnaire de didactique des langues cité par EL KHADIB.M ,2008 :07
- GREVISSE 1993.le bon usage, (13^{e} Edition).paris :Duculot.
- LAROUSSE livre de bord, Grammaire, 21 rue Montparnasse 75283 Paris cedex 06
- MOIRAND(S) Enseigner à communiquer en langue étrangère, situation d'Ecrit, Sophie, Paris, Hachette, 1982.
- Mourlhon -Dallies Florence (1997-1998).. *Enseigner une langue à des fins professionnelles.* Paris : Didier, 351 p. 2008
- (P. CHARAUDEAU, 1992: 574).Grammaire du sens et de l'expression
- ROBERT ET NATHAN, *Grammaire,* juillet 2007.
- X. Roegiers. *Concevoir et évaluer des manuels scolaires*, Bruxelles, De Boeck Université, 1993, p. 64.
- TOMASSONE 1996 p 135

Les Dictionnaires :

- *Dictionnaire le petit ROBERT 1984*
- *Dictionnaire le petit ROBERT 1990*

Les documents supports :

§ *Les manuels scolaires :*

1. *Plaisir d'apprendre le français, ONPS, 2004 /2005.*
2. *Le français en projet, ONPS, 2004/2005*
3. *Les outils de la langue, ONPS, 2007/2008*
4. *Livre en français , ONPS, 2007/2008*

§ *Les programmes et les documents d'accompagnement :*

1. *Programme de la 1ère année moyenne, ONPS, 2003.*
2. *Document d'accompagnement des programmes de français ,direction de l'enseignement fondamental (ONPS) avril 2003*
3. *Programme de la 4ème année moyenne, ONPS, 2005.*

Résumé :

Cette recherche porte sur l'enseignement de l'injonction dans les manuels scolaires du français du cycle moyen en Algérie.

Pour étudier cette notion, nous avons suivi une méthode descriptive/ analytique qui vise à décrire et analyser l'enseignement de l'injonction dans les quatre manuels.

À l'issue de cette recherche, nous pouvons confirmer que l'injonction dans les quatre manuels est exprimée par plusieurs structures grammaticales. En effet, ces structures sont étroitement liées au type de texte.

Les mots clés : injonction- manuel scolaire- structure grammaticale- cycle moyen

Abstract :

This research focuses on the teaching of the injunction in the textbooks of the junior French in Algeria.

To study this process, we followed a descriptive / analytical method that aims to describe and analyze the use of the injunction in the four textbooks.

Following this research, we can confirm that the injunction in the four books is expressed by several grammatical structures. Indeed, these structures are closely related to the type of text.

Key words: order-manual-school grammatical structure by-cycle

تلخيص

ويركز هذا البحث على تعليم أمر في الكتب المدرسية للصغار الفرنسية في الجزائر.

لدراسة هذه العملية، ونحن إتباع المنهج الوصفي / التحليلي الذي يهدف إلى وصف وتحليل واستخدام الأمر الزجري في الكتب المدرسية الأربعة.

بعد هذا البحث، نستطيع أن نؤكد أن أمر في الكتب الأربعة والتي أعرب عنها العديد من التراكيب النحوية.

في الواقع، هذه الهياكل هي ترتبط ارتباطا وثيقا نوع من النص.

الكلمات المفتاحية : هيكل النحوية النظام اليدوي المدرسة من قبل دورة